

AGENDA

- 30 mars : rencontre FNTR Nord – Pas-de-Calais avec M. Pascal, Directeur de la DREAL.
- 30 mars : réunion « Route Durable » au Conseil Général du Nord
- 6 avril : OPTL : présentation de l'évolution de l'emploi et de la formation dans les transports dans la région
- 9 avril : ISTEELI : Conseil d'orientation

ACTUALITE FEDERALE

► LA FNTR NORD – PAS-DE-CALAIS RENCONTRE M. PASCAL – DIRECTEUR DE LA DREAL NORD-PAS-DE-CALAIS



C'est le 30 mars dernier que M. René PETIT, Président de la FNTR Nord, et M. Jean-Paul DENEUVILLE, Secrétaire Général, ont rencontré M. Michel PASCAL, nouveau directeur de la DREAL Nord – Pas-de-Calais. Rappelons que cette nouvelle direction regroupe les compétences des DIREN, DRE et DRIRE.

Lors de l'entretien, M. PASCAL a remis les chiffres de la situation des entreprises de transport dans la région Nord – Pas-de-Calais au 24 mars 2009.

En nombre d'entreprises inscrites au registre des transporteurs routiers de marchandises, la région se situe à la 4^{ème} place, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA, soit 2.556 entreprises, dont 83 commissionnaires et 761 de moins de 3,5t (ce chiffre est en baisse depuis 2 ans).

Concernant la capacité financière par rapport aux bilans clos en 2008, **89,25 % des dossiers présentaient des capitaux propres suffisants**, 6,25 % des dossiers avec des capitaux propres insuffisants et 4,5% des capitaux propres négatifs.

M. PASCAL a rappelé le **rôle d'accompagnement de la DREAL Nord – Pas-de-Calais** pour les entreprises éprouvant des difficultés pour satisfaire à la



condition de capacité financière et les invite à prendre rendez-vous avec la cellule Gestion des Transports Terrestres (Mme Christiane CACHAT).

Enfin, dans l'organisation de la DREAL NPDC, au service Transport et Véhicules nous retrouvons M. Xavier DRUELLE, avec à la Gestion des Transports Terrestres : Mme Christiane CACHAT, au contrôle : M. Jacques DELANNOY, et à la Sécurité et réglementation des véhicules : M. François VANDENBON. Au service Déplacement Intermodalité Infrastructures, les contacts restent M. Michel LEBLANC et Mme Elisabeth BODIER.

FOCUS

Indices gazole CNR

- Gazole à la cuve au 31/03/2009 : 0.7733 €
- Gazole à la pompe au 10/04/2009 : 0.8089 €
(base 100 = décembre 2000)

- **Indice gazole professionnel - moyenne mensuelle mars 2009 : 116.75 €**
Evolution par rapport à février 2009 : - 0.86 %

- **Prix cuve hors TVA - moyenne mensuelle mars 2009 : 0.7562 €**
Evolution par rapport à février 2009 : - 0.36 %

Prix moyen à la pompe hors TVA sur l'année 2007 : 0.915 €

Prix moyen à la pompe hors TVA sur l'année 2008 : 1.058 €

Prix moyen à la pompe hors TVA de janvier à mars 2009 : 0.806 €
soit baisse en 2009 de 23.81 % par rapport à 2008.



SOLUTIONS COMPLÉMENTAIRES ET MODULAIRES
POUR LES MÉTIERS DU TRANSPORT !

eliot
Informatiques embarquées



Éditeurs de progiciels



Géolocalisation



Consommation carburant



Vidage des tachygraphes numériques



Suivi des remorques



Gestion des temps

Traitement des données sociales

Planning transport

Gestion administrative et commerciale

Archivage des données tachygraphiques numériques

Numérisation des disques tachygraphes

Conseil - Intégration - Assistance



EN SAVOIR PLUS SUR : [HTTP://WWW.ELIOT-SA.COM](http://www.eliot-sa.com) - [HTTP://WWW.IT2000.FR/](http://www.it2000.fr/)
CONTACT : VINCENT DELOBEL
V.DELOBEL@IT2000.FR - +33 (0)6 20 71 60 95

► SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS POUR L'APPRENTISSAGE

La FNTR Nord - Pas-de-Calais a signé une Convention d'Objectifs et de Moyens pour le développement de l'apprentissage dans la branche du transport et de la logistique.

Il s'agit d'une convention entre l'Etat, la Région Nord - Pas-de-Calais et les représentants de la branche.

Les principaux objectifs de ce partenariat sont de :

- Développer et adapter l'offre de formation, dans le cadre des procédures de rentrées en apprentissage et d'augmenter le nombre de places et ce, dans un objectif d'accroître les effectifs d'apprentis de 10 % dans les CFA formant aux métiers du transport et de la logistique en cohérence avec les effectifs de la voie scolaire.
- Favoriser l'accès à l'apprentissage des femmes.
- Favoriser l'accès à l'apprentissage des personnes handicapées, en labellisant les centres de formation qui accueilleraient ces publics.
- Développer les partenariats existants avec les établissements de l'Education Nationale et les Universités.
- Développer les formations transport et logistique en apprentissage dans le supérieur.

DOSSIER

► L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA RÉGION EN 2008 : ANALYSE DE L'OPTL

Le 6 avril a été présenté le tableau de bord régional 2008 de l'emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport. Ce tableau de bord revient à avoir une photographie du secteur dans la région année après année.

Les établissements avec salariés en hausse en 2008

Avec 60 établissements supplémentaires, le secteur du Transport Routier de Marchandises accroît de plus de 0,5 point son différentiel de représentation par rapport au national. Le secteur n'avait pas connu d'augmentation aussi significative depuis la création du Tableau de Bord, en 1995.

Face aux activités de transports de marchandises



longues distances (référéncées sous le code NAF 4941A) qui ferment 9 unités, ce sont 69 entreprises de transport de proximité (4941B) qui voient le jour. Le secteur de la Location enregistre également 5 établissements supplémentaires, confirmant ainsi le renouveau de cette spécialité dans la région. Chez les Auxiliaires, 6 nouvelles implantations semblent aussi marquer la fin du recul de ce secteur. Mais **sur 5 ans** c'est 64 établissements de ces trois secteurs qui ont disparu, dont **53 établissements pour le TRM.**

Les établissements de 1 à 9 salariés représentent toujours plus de 60 % du nombre total. Les établissements de 10 à 49 salariés 30 % et les plus de 50 salariés moins de 10 %. **Sur cinq ans, la tranche intermédiaire de 10 à 49 salariés a légèrement progressé** au détriment des deux autres.

Dans le département du Nord, on constate 8 disparitions d'entreprises effectuant des Transports Longues et Moyennes distances (4941A) et 46 établissements supplémentaires spécialisés dans le transport de proximité.

Dans le Pas-de-Calais, 1 seule radiation concerne un établissement référencé 4941A pour 22 exploitations transport de proximité supplémentaires.

Le département du Nord compte toujours plus de 60% des établissements de la région. Cependant, on constate une légère baisse depuis cinq ans. La «congestion» des voies de circulation, les nouvelles plateformes logistiques et la destination privilégiée de certains transporteurs de marchandises les incitent à préférer le département du Pas-de-Calais.

Remarquons que 70 % des auxiliaires de transport sont, quant à eux situés dans le département du Nord.

Dans la répartition des établissements par région française, le Nord – Pas-de-Calais conserve sa position de 4^{ème} place avec 6 % des établissements français, derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA.

Les effectifs salariés au 1^{er} janvier 2008 : en hausse en 2008

Le secteur du **Transport Routier de Marchandises** a vu ses effectifs bondir de 6,8 %, augmentant ainsi de près de 1 point sa représentation régionale, soit 24.734 salariés. Il représente plus de **60 % des effectifs du secteur transport routier dans la région.**

Sur cinq ans, bien que soumis à une forte concurrence, le secteur du Transport Routier de Marchandises, termine le quinquennat sur un bilan social positif (+ 1.712 personnes).

Quant au secteur de la Location, après avoir subi un recul de 2003 à 2006, il solde la période sur un résultat positif (+ 93).

18,9 est le nombre moyen de salariés par établissement de la Branche Transport en Nord - Pas-de-Calais.



Les établissements de 50 salariés et plus, proportionnellement peu nombreux, emploient 45 % des effectifs de la Branche. A titre de comparaison, la part des salariés dans les établissements de 50 salariés et plus est relativement moins importante que dans l'ensemble de l'économie : 47 % d'après l'UNEDIC.

Ce sont chez les Auxiliaires et surtout chez les Prestataires Logistiques que l'on constate la plus grande concentration des effectifs.

En cinq ans, ce sont les petits établissements de moins de 10 salariés qui ont perdu des emplois, alors que le nombre d'emplois dans les entreprises de 10 à 49 salariés est resté stable et qu'il s'en créait dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Toutes activités économiques confondues, les emplois se répartissent ainsi :

- 68,2 % dans le Nord,
- 31,8 % dans le Pas-de-Calais.

Pour notre Branche, la répartition est tout autre :

- 58,3 % dans le Nord,
- 41,6 % dans le Pas-de-Calais.

Cette répartition évolue en faveur du département du Pas-de-Calais ; en effet ce département représentait 40,7 % des effectifs au 1^{er} janvier 2007.

Les activités du Transport de Marchandises dans le département du Nord gagnent 276 emplois.

Ce gain global cache la disparition de 204 emplois dans les établissements effectuant du transport de longues et moyennes distances, au cours de l'année précédente, 92 postes avaient déjà été supprimés pour cette même activité. Le recrutement de 452 personnes pour le transport de proximité compense partiellement ce recul.

Dans le Pas-de-Calais, 1.294 emplois ont été créés dans ce même secteur, dont 555 dans l'activité principale référencée 4941A et 744 pour l'activité référencée 4941B.

Chez les Auxiliaires, le bilan reste positif (+ 129).

En ce qui concerne la Location, on constate une hausse des effectifs dans les deux départements (+ 48 dans le Nord et + 16 dans le Pas-de-Calais).

130 salariés sont entrés chez les Prestataires Logistiques dont 118 dans le Nord.

Le secteur vieillit et reste majoritairement masculin.

Près d'un salarié sur trois a plus de 45 ans. Le secteur du Transport peine toujours à attirer les moins de 25 ans (9,3% des effectifs).

La tranche d'âge la mieux représentée reste celle des 41-45 ans. En 5 ans, le nombre de salariés de moins de 26 ans a régressé de 16% (- 680 postes). Le solde est également négatif pour la tranche d'âge 26-30 ans (- 190 personnes).

18% des actifs du T.R.M. ont entre 41 et 45 ans. Dans ce secteur, la part des salariés de moins de 35 ans est passée en 3 ans de 40% à 35%.



13 % des Déménageurs ont moins de 26 ans.

64 % des emplois des Prestataires Logistiques sont occupés par des moins de 40 ans. Alors qu'ils ne représentent que 3,3 % des effectifs de la Branche, près de 6 % des jeunes exercent dans ce secteur.

30 % des professionnels du secteur des Auxiliaires ont entre 45 et 55 ans.

La part des conductrices dans le Transport routier reste inférieure à 7%, et ce chiffre est encore plus faible dans le transport routier de marchandises (1,3%), les conductrices privilégiant le transport de personnes (21,3 %).

Le métier de la conduite reste la profession la plus exercée avec près de 70 % des salariés du secteur transport routier. Mais les offres d'emplois pour ce métier ont considérablement chuté depuis août 2008, passant de plus de 400 offres par mois à moins de 100, ce retrait correspond aux premiers signes de l'effondrement de l'économie enregistré en 2008. Les manutentionnaires représentent un peu plus de 8 % et les exploitants également.

ACTUALITES

► EXAMEN ATTESTATION DE CAPACITÉ

60% de réussite à l'examen de l'Attestation de Capacité pour les candidats présentés par l'AFT !

Sur les 273 candidats qui ont passé l'examen de l'Attestation de Capacité dans les centres régionaux de l'AFT-IFTIM en 2008, 166 ont été reçus, soit, un très bon taux de réussite de 60 %.

Soulignons que ce taux est le plus élevé des organismes de formation dans ce domaine et qu'à l'exception d'un seul, qui affiche 54 %, le taux moyen de réussite des autres organismes de formation ne dépasse pas 35 %.

► LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LE CANAL SEINE-NORD

Avec le lancement d'une adjudication publique, la réalisation du canal Seine-Nord se rapproche à nouveau. **Les candidatures peuvent être introduites jusqu'au 15 juin.** Le consortium gagnant assurera la conception, la construction, la gestion, l'entretien et le financement du canal.

► AIDES EXCEPTIONNELLES DE L'OPCA TRANSPORT POUR LE TRM

Face à la Crise, l'OPCA Transport se mobilise en débloquant une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros, destinée au financement de mesures d'urgence, et en adoptant des procédures accélérées et spécifiques de fonctionnement.



✦ RETRAITE ✦ PREVOYANCE ✦ SANTE ✦ EPARGNE ✦ ACTION SOCIALE ✦ SERVICES A LA PERSONNE



Avec **VOUS**,
pour faire **avancer**
votre protection sociale...



AGECFA-Voyageurs
CARCEPT
CARCEPT-Prévoyance
CRC
CRIS

CRPB
FONGECFA-Transport
IPRIAC
MUTUELLE D&O
OREPA-Prévoyance

Parce que les métiers du transport ont des exigences qu'il connaît et maîtrise parfaitement, le groupe D&O apporte aux salariés, aux retraités et aux entreprises du transport, des réponses efficaces et personnalisées dans tous les aspects de la protection sociale.

Votre délégué régional : Guy FONTAINE

12 place Saint Hubert - 59000 LILLE
Tél. : 03 59 56 19 14 - Fax : 03 59 56 19 15
guy.fontaine@groupe-do.fr

Dans tous les cas, pour les DIF et périodes de professionnalisation :

- Possibilité de recourir à la subrogation pour le paiement des coûts pédagogiques,
- Raccourcissement des délais d'envoi des demandes préalables à une semaine (au lieu d'un mois).

Les mesures spécifiques d'aides au reclassement :

- En cas de possibilité de **reclassement interne à l'entreprise**, l'OPCA Transport propose de prendre en charge les **coûts pédagogiques** des périodes de professionnalisation, en sus des forfaits conventionnels, avec un **plafond de 900€ par salarié**.
- En cas de **reclassement externe**, l'OPCA Transport propose d'accompagner les cellules de reclassement en finançant ou cofinçant les **coûts pédagogiques** des parcours de formation qualifiants ou diplômants, avec un **plafond de 2.000€ par salarié**. Elle peut également financer ou cofinancer des **formations «passerelles»** permettant un retour à l'emploi (formation à la conduite, auxiliaire ambulanciers, bilan de compétences et accompagnement VAE dans la limite de 24 heures et de 700€).

Incitation à la formation pendant les périodes de chômage partiel :

L'OPCA propose de prendre en charge les **coûts pédagogiques** des périodes de professionnalisation, en sus des forfaits conventionnels, avec un **plafond de 900€ par salarié**.

Aide à la trésorerie des entreprises pour la mise en place du plan de formation des TPE et PME :

- PME de 10 à 249 salariés, l'OPCA offre la possibilité d'une avance de fonds pour le remboursement d'actions de formation. Attention il faut être à jour des contributions obligatoires.
- TPE/PME de moins de 50 salariés, des financements exceptionnels pourront être accordés après analyse des dossiers et passage devant une commission interne OPCA Transport hebdomadaire.
- Pour les entreprises de moins de 10 salariés, l'OPCA Transport propose la prise en charge des coûts pédagogiques des formations «FCO» réalisées avec les organismes de formations conventionnés, entre le 1^{er} janvier 2009 et le 30 juin 2009.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'OPCA Transport :

Tel : 03 20 47 05 58

e-mail : nord-pas-de-calais@opca-transport.com

► PORT DE CALAIS : TRAFIC EN BAISSÉ

Le nombre de PL empruntant le port de Calais a reculé de 2,33 % de 2007 à 2008 (1.772.844 unités l'an dernier). Cette baisse s'explique tout à la fois par la grève de 17 jours qui a touché l'armement Sea France, les difficultés techniques qu'ont connues deux ferries de l'armement P&O, enfin et surtout par la crise économique qui a frappé le Royaume Uni dès 2007.

Or, près de 50 % des produits manufacturés vendus en Grande Bretagne transitent par Calais, via Eurotunnel ou à bord de ferries.

Eurotunnel comptabilise un trafic de 1.254.282 PL (-11 %).

Calais représente 60 % du trafic transmanche de marchandises unitarisées.

► CABOTAGE LIBRE POUR LE BENELUX ?

Selon le journal Le Lloyd, la Belgique a donné son accord pour une liberté totale de cabotage dans le Benelux. Le Ministre néerlandais des Transports et le Secrétaire d'Etat belge ont convenu de prévoir une exception pour les pays du Benelux à la règle européenne qui limite à trois opérations par semaine suivant un transport international, dans toute l'Europe à partir du 1^{er} mai 2009.

Le commissaire européen aux transports, Antonio Tajani devra toutefois autoriser cette exception.

► BILAN 2008 DES CONTROLES TECHNIQUES PL

Obligatoire en France depuis 1992, le contrôle technique contribue à maintenir un parc de qualité pour la sécurité de tous les usagers de la route.

Le bilan des contrôles techniques 2008 pour les « automobiles » et « véhicules lourds » a été publié début février par l'organisme technique central (OTC), désigné par le ministère des transports pour veiller au bon déroulement des contrôles.

En 2008, il a été réalisé 1.194.133 contrôles véhicules lourds dont 1.068.501 visites techniques périodiques et 125.632 contre-visites.

Remarques : sur un véhicule lourd, 1.464 altérations élémentaires (ou points de contrôle) sont examinées alors que seules 398 sont contrôlées sur un véhicule particulier (VP) ou un véhicule utilitaire léger (VUL), soit 4 fois moins. Malgré cela, le taux de contre visite des poids lourds est près de 40 % inférieur à celui des véhicules légers.

Dans notre région en 2008 :

Il y eu 63.737 contrôles techniques, 6.730 contre visites soit un taux de 12%, inférieur de plus de un point par rapport à la moyenne nationale (taux à 13,56 %).

Le nombre moyen de contrôles par établissement est de 4 400 pour l'année. La région se place en seconde position, après l'Ile-de-France.

Le nombre d'installations de contrôle agréées dans la région est resté stable à **16 établissements**.

► ENQUETE SOFRES POUR AXA PREVENTION : LES FRANÇAIS ONT CONSCIENCE DES DANGERS DE LA ROUTE !

Pour la 5^{ème} édition de son baromètre, AXA Prévention dresse un bilan des comportements des usagers de la route.

Les mentalités évoluent réellement : les Français comprennent l'intérêt de la limitation de vitesse ou la dangerosité de l'alcool et se sentent plutôt en sécurité sur les routes. Cependant les comportements déviants persistent, surtout en agglomération. Quant au vélo, nouveau venu dans les villes, il contribue à modifier un équilibre déjà précaire entre les différents usagers de la route.

Alcool au volant : les Français sont beaucoup plus sobres. Vitesse sur autoroute : les conducteurs ont mis le pied sur le frein. La peur des radars et le renforcement des contrôles sur les routes ont modifié le comportement de plus d'1 Français sur 2. 1 Français sur 2 craint de perdre des points sur son permis. C'est un peu plus qu'en 2006 où ils étaient 47 %.

Pourtant les comportements déviants persistent.

Les infractions en zone urbaine sont toujours nombreuses. Pour preuve, les chiffres des infractions les plus répandues sont tous en hausse par rapport à 2004 :

- 2 Français sur 3 ne s'arrêtent pas au feu orange.
- Plus d'1 Français sur 2 double ou tourne sans mettre de clignotant.
- Près d'1 conducteur sur 2 roule à 65 km/h en ville.
- 1 conducteur sur 4 avoue téléphoner en conduisant.
- Près d'1 conducteur sur 4 n'hésite pas à franchir une ligne blanche pour doubler.
- **32%** des personnes interrogées disent conduire pendant 4 ou 5 heures d'affilée sans s'arrêter.

Le VELO : source de tension accrue entre les usagers de la route. **75%** des sondés estiment que cyclistes et automobilistes se comprennent mal, et la pratique du vélo en ville est jugée dangereuse par **86%** des Français. **77%** les accusent de ne pas bien respecter les règles de circulation : ils se faufilent dangereusement au milieu des voitures, ne respectent pas les feux rouges ni les sens interdits, empruntent les trottoirs et tournent sans l'avoir signalé au préalable. La tolérance à leur égard est inversement proportionnelle à l'âge des répondants. Les 18-24 ans sont beaucoup moins regardants sur les infractions commises par les vélos en ville ; à contrario, les 50 ans et plus sont beaucoup plus agacés par les libertés que ces derniers peuvent s'octroyer. Le partage de la chaussée se complexifie.

Parmi les plus de 65 ans, 91% pensent que les cyclistes sont en danger en ville.

LE SAVIEZ-VOUS



► NOUVEAU SOUS-PREFET A AVESNES-SUR- HELPE

Arrivé à AVESNES-SUR-HELPE en ce début d'année 2009, M. Olivier ANDRE venait du Ministère de l'Intérieur où il occupait le poste de sous-directeur du recrutement et de la formation.

Enarque, agrégé d'Histoire et titulaire d'une maîtrise de géographie, il a intégré le corps préfectoral à sa sortie de l'ENA à la fin des années 90.

Délégué du Préfet dans l'arrondissement, il y assure la représentation territoriale de l'Etat et est un des relais de communication des difficultés que rencontre aujourd'hui ce territoire.

► BASE INPI SUR LE NET

L'INPI annonce la mise en ligne gratuite de toutes bases de données relatives aux brevets, aux marques, aux dessins et aux modèles et ce, depuis le 6 avril dernier.

► KIT CARTOGRAPHIQUE DU RESEAU FLUVIAL FRANCAIS

Les Voies Navigables de France viennent de mettre à disposition des entreprises utilisatrices de transport de fret un outil synthétique offrant une description précise du réseau fluvial en France. Ce kit se décompose en 6 cartes poursuivant un double objectif :

- Permettre aux professionnels de mieux identifier le potentiel du mode fluvial grâce à la cartographie du réseau fluvial et des ports de commerce.
- Favoriser le développement d'activités économiques liées à la voie d'eau.

Ces cartes permettent d'identifier en un coup d'œil les gabarits par section homogène, les écluses, les distances entre deux points, les services portuaires...

4 de ces 6 cartes sont téléchargeables sur le site :

www.vnf.fr



GRAS SAVOYE RICOUR

Le seul courtier spécialisé à 100% dans l'assurance du **TRANSPORT TERRESTRE** des marchandises et de la logistique.



VOS BESOINS

- Flottes automobiles
- Marchandises transportées
- Responsabilité civile contractuelle
- Dommages aux biens
- Dommages aux véhicules
- Atteintes à l'environnement
- Risques financiers
- Accidents du travail
- Risques spéciaux



NOS REPOSES

Le conseil
La négociation
Le placement
La gestion
Le suivi personnalisé
La spécialisation transport des équipes
Extranet (gestion et suivi)

Et si nous prenions le temps d'un rendez vous ? Un conseil ne coûte rien !

Appelez le **03.20.25.99.70**
Mail : info@ricour-assurances.fr

Les équipes de GRAS SAVOYE RICOUR à Tourcoing et Yvon Van Den Meersschaut sont à votre disposition tous les jours du Lundi au Vendredi.

Vous trouverez ci-dessous extrait du calendrier des stages organisés prochainement par l'AFT-IFTIM

CENTRE DE WASQUEHAL

CONDUITE

- FCOS compte d'autrui – 3 jours :
du 05 au 07 mai 2009
- FCOS (Ceficem) – 2 jours :
du 25 au 26 mai 2008
- FIMO compte propre – 20 jours :
du 02 au 29 juin 2009
- Formation de perfectionnement – permis de conduire C – 15 jours :
du 04 mai au 26 mai 2009
- Permis de conduire EC – 15 jours :
du 04 au 26 mai 2009
- Recyclage permis à points – 2 jours :
du 04 au 05 mai 2009

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 25 au 27 mai 2009
- Recyclage formation de base – 2 jours :
du 28 au 29 mai 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

- Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
du 04 au 06 mai 2009
- Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
du 11 au 15 mai 2009
- Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
du 05 au 06 mai 2009

TRANSPORT MULTIMODAL INTERNATIONAL

- Sûreté du fret aérien / personnel opérationnel - formation initiale – 3,5 heures :
le 05 mai 2009
- Sûreté du fret aérien / personnel opérationnel - formation continue – 3,5 heures :
le 05 mai 2009
- Sûreté du fret aérien / responsables sûreté et qualité - formation continue – 3,5 heures :
le 05 mai 2009

CENTRE DE SECLIN

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 27 au 29 mai 2009

SECURITE ELECTRIQUE

- Formation de perfectionnement (préparation à l'habilitation électrique) – 2 jours :
du 30 au 31 mars 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

FORMATION INITIALE QUALIFIANTE

- TP Cariste d'Entrepôt – 280 heures :
à partir du 04 mai 2009
- Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
du 04 au 06 mai 2009
- Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
du 11 au 15 mai 2009
- Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
du 05 au 06 mai 2009

CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER

- CACES engins de chantier initiation – 10 jours :
du 08 au 19 juin 2009
- CACES engins de chantier perf. conduite chariot bras télescopique (cat.9) – 3 jours :
du 03 au 05 juin 2009

CENTRE DE DUNKERQUE

CONDUITE

- FCOS compte d'autrui – 3 jours :
du 25 au 27 mai 2009
- FIMO compte propre – 20 jours :
du 02 juin au 1^{er} juillet 2009

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 18 au 20 mai 2009
- Recyclage formation de base – 2 jours :
du 14 au 15 mai 2009
- Spécialisation GPL – 2 jours :
du 11 au 12 juin 2009
- Procédure de chargement et déchargement marchandises dangereuses en citerne – 1 jour :
le 08 juin 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

- Formation à la conduite des PEMP – Type 1 et 3 (validation CACES) - 5 jours :
du 25 au 29 mai 2009
- Recyclage formation de base – 2 jours :
du 25 au 26 mai 2009

CENTRE DE PROUVY

CONDUITE

- FCOS (Ceficem) – 2 jours :
du 25 au 26 juin 2009
- Recyclage permis à points – 2 jours :
du 25 au 26 mai 2009
- Formation initiale diplômante ou qualifiante (conducteur sur porteur) - 385 heures :
du 25 mai au 12 août 2009

MATIERES DANGEREUSES

- Formation initiale de base - 3 jours :
du 13 au 15 mai 2009
- Recyclage formation de base – 2 jours :
Du 11 au 12 mai 2009

CONDUITE D'ENGINS DE MANUTENTION ET DE LEVAGE

- Formation de perfectionnement : Cariste Plus + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 3 jours :
du 12 au 14 mai 2009
- Conduite Sécurité cariste + CACES – Cat. 1, 3 et 5 – 5 jours :
du 11 au 15 mai 2009
- Renouvellement CACES Cat.1, 3 et 5 – 2 jours :
du 13 au 14 mai 2009

PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL (PEMP)

- Perfectionnement à la conduite PEMP cat. 3A ou 3B – validation CACES – 2 jours :
du 09 au 10 juin 2009
- Formation à la conduite PEMP- Type 1 (validation CACES) - 3 jours :
du 08 au 10 juin 2009
- Initialisation à l'utilisation de grues auxiliaires de charg. de VH sans télé. (validation CACES) - 3 jours :
du 10 au 12 juin 2009
- Perfectionnement à l'utilisation des grues auxiliaires de charg. de VH. (validation CACES) – 2 jours :
du 11 au 12 juin 2009



Contacts :

Seclin : Tél. 03 20 62 02 02
Prouvy : Tél. 03 27 33 31 11
Wasquehal : Tél. 03 20 81 91 91
Arras : Tél. 03 21 60 63 50
Calais/Dunkerque : Tél. 03 21 96 02 04

INFO NORD

156, rue Léon Jouhaux – BP 135 - 59447 WASQUEHAL CEDEX
Tél. 03 20 66 89 89 – Fax : 03 20 98 47 36
mel : nordtransports@nordtransports.com

BODACC

CREATIONS

Bodacc du 26 mars 2009
TRANSPORTS BRUYER SARL
19 Rue de Sequières - Rollez – 62630 HUBERSENT

RADIATIONS

Bodacc du 03 avril 2009
I.F. TRANSPORTS
Avenue du 8 mai 1945 – 59176 MASNY

Bodacc du 08 avril 2009
ANQUEZ TRANSPORTS
1711 Route de Guemps – 62730 LES ATTAQUES

JUGEMENT D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE :

Bodacc du 08 avril 2009
APPOURCHAUX SARL
9 Rue du Calvaire - Izel-les-Equerchin – 62490 VITRY-en-ARTOIS

Bodacc du 10 avril 2009
LOCATRANS SARL
Rue Pierre Martin - ZI de l'Inquéterie – 62280 SAINT-MARTIN-BOULOGNE

JUGEMENT PRONONCANT LA RESOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 03 avril 2009
EUROPE CARGO
22 Rue de la Voyette – CRT de Lesquin – 59273 FRETIN

JUGEMENT D'OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 27 mars 2009
- **DEMENAGEMENTS RAYMOND MOUHAT**
543 rue Jean Jaurès – 59860 BRUAY SUR L'ESCAUT
- **TRANS MENOME**
58 Rue des Prés Bally – 62155 MERLIMONT

Bodacc du 03 avril 2009
CAULIER TRANSPORTS
88 Rue de Furnes – 59122 HONDSCHOOTE

JUGEMENT DE CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Bodacc du 03 avril 2009
TRANSPORTS DUHEZ
69 Rue Auguste Coolen – 59123 BRAY-DUNES

Bodacc du 05 avril 2009
SOCIETE DE TRANSPORTS HASPRIENNE SARL
39 Rue Jules Boucly – 59198 HASPRES